

Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bihebdomadaire des étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL — 5 MARS 1964



VOLUME XLVI — NUMERO 41

NN. SS.
amenderont-
ils

le
Bill 54
?

Une autre augmentation payée par les étudiants ?

La Commission du Transport de Montréal a opéré cette année avec un déficit de un million. Qu'arrivera-t-il si, comme le désire le syndicat des employés de la Commission, elle doit faire face à une augmentation de salaire qui entraînerait un déboursé supplémentaire de six millions? Les étudiants qui depuis la dernière augmentation du prix des billets n'ont cessé de réclamer des taux spéciaux se doivent de suivre de près l'évolution de la situation.

A leur réunion tenue lundi le 2 mars, les chefs syndicaux de la "Fraternité Canadienne des Cheminots, employés de transport et autres ouvriers" à laquelle est affilié le syndicat des employés de la CTM, ont statué leurs demandes pour la prochaine convention collective qui doit se négocier le 12 mai prochain. Leur première résolution se lit comme suit: "Qu'une augmentation de salaire de 25% soit accordée".

Les autres résolutions entraînent peu de dépenses de la part de la part de la Commission et traitent surtout des conditions de travail.

Les employés de la CTM ont raison de demander une hausse de salaire et la Commission pourra difficilement la leur refuser. Les employés de la Commission des Transports de Toronto ont obtenu une augmentation de \$2.30 à \$2.48 de l'heure alors que ceux de Montréal en sont à \$2.12. Nul doute que le coût de la vie soit aussi élevé ici qu'à Toronto. De plus les syndicalistes sont prêts à déclencher une grève perlée pour appuyer leurs revendications.

Reste que les étudiants se ressentiront de cette hausse si la Commission, comme jusqu'à maintenant, ne trouve d'autre solution que la hausse des prix des billets. Les étudiants ne peuvent accepter une telle solution, bien au contraire, ils demandent à bon droit une di-

minution des tarifs. Nous appuyons les employés de la CTM dans leurs revendications mais nous nous refusons à toute augmentation des tarifs.

Il est d'autres solutions comme des subventions de l'Etat du Québec, ainsi que le fait la province d'Ontario. Ou encore que l'on cesse de taxer, aussi bien à Ottawa qu'à Québec, l'achat du matériel nécessaire à la CTM.

Le prix des billets n'augmentera pas demain, mais les étudiants doivent s'alarmer dès maintenant et exercer les pressions nécessaires pour obtenir un juste taux. L'exécutif régional de la F.A.G.E.C.C.Q. (Montréal) a commencé une action concrète pour obtenir une diminution des tarifs pour les étudiants des collèges. Pour les universitaires, rien n'est prévu... Le syndicalisme étudiant a là une action urgente à faire: en septembre, il sera trop tard.

Jean-Louis BERTRAND

des propos de
Pierre GIRARD

recueillis par
Jean-Guy LAUZON

\$2,500

du Conseil des Arts

Le domaine des Sciences Sociales est assez mal connu du public. Le Gouvernement provincial a pris conscience de cette lacune. C'est pourquoi le Conseil des Arts du Québec a octroyé \$2,500 pour la Semaine des Sciences Sociales qui vient de se tenir à l'Université de Montréal.

Nous avons au moins pris conscience d'un fait: les disciples de Thémis qui contrôlaient historiquement les cadres de la société québécoise vont remettre cette fonction à des spécialistes (politologues, sociologues, économistes). Les juristes vont réintégrer les li-

mites de leur spécialité, ce qui est normal.

Un point important se dégage pour la faculté des Sciences Sociales: une collaboration entière et totale entre les professeurs et les étudiants, (des professeurs ont même fourni de l'argent pour faire de la Semaine des Sciences Sociales, un succès.) Une telle attitude jette les bases d'une conception plus dynamique et plus humaine de l'éducation: l'étudiant devenant un collègue qui a moins de connaissances, mais au contact duquel un échange valable peut s'amorcer. C'est pourquoi les profes-

seurs ont fait l'impossible pour assister à tous les débats.

Enfin ces découvertes seraient restées sans relief si elles n'avaient reçu une très bonne presse. Le journal LA PRESSE, particulièrement, a tenu des reporters qui ont à chaque jour alimenté des chroniques valables.

Le renouveau au Québec s'inspire d'une pensée sociale: il est normal que cette prise de conscience se fasse au niveau d'une faculté qui devient de plus en plus importante.

St-Thomas à Laval

Les étudiants de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal organisaient l'an dernier la première semaine de philosophie. On se souvient qu'à cette occasion l'événement avait fait la manchette des journaux — peut-être au regret des philosophes eux-mêmes — et qu'il avait donné lieu à une longue interrogation sur l'état actuel de l'enseignement de la philosophie au Québec. Le thème de la Semaine était: PHILOSOPHIE AU QUEBEC. On se souvient entre autres réflexions de M. Etienne GILSON sur l'enseignement, de la conférence de M. Michel

profondément la vie de l'homme à tous ses niveaux de manifestation: matérielle, intellectuelle et spirituelle. Ainsi par l'étude d'un problème on ne peut plus contemporain, on fait converger l'intérêt général accordé par l'honnête homme à la philosophie et l'attention vive de l'homme de 1964 à l'évolution des sciences.

L'intérêt manifesté dans beaucoup de milieux envers la philosophie et l'enseignement de la philosophie pourrait à lui seul justifier la tenue de cette deuxième Semaine de Philosophie. Par ailleurs, le fait que les activités de

DERNIÈRE HEURE

Ont posé leur candidature aux différents postes de l'exécutif de l'AGEUM les personnes suivantes:

Président: Michel Vaillancourt, Sc. Sociales
Vice-président intérieur: Gilles Ferland, Poly - H.E.C.
Vice-président extérieur: Robert Panet-Raymond, Poly
Vice-président à l'administration: Jacques Desjardins, H.E.C.
Vice-président à la cogestion: Guy Bertrand, Poly
Secrétaire général: Pierre Girard, Sc. Sociales

Sont tous élus sans contestation.

Ambacher sur "La philosophie des sciences — de Gaston BACHELARD" et enfin des différents débats du matin où il fut question des rapports de la philosophie avec les différentes sciences humaines. En somme, de par son ampleur, cette première semaine qui n'avait rien de l'amateurisme donna lieu à une première interrogation collective sur les problèmes philosophiques qui demeurent des plus actuels.

Cette année, la Semaine de Philosophie se tiendra à Québec et elle est organisée par les étudiants de la faculté de philosophie de l'Université Laval. Le thème: LA PHILOSOPHIE ET LES SCIENCES.

A l'époque où nous vivons rien ne semble plus indiqué qu'une réflexion sur ce thème. Tous les jours les progrès nouveaux de la science influencent

cette Semaine soient ouvertes au grand public le mérite d'attirer plus précisément l'attention de tous sur des problèmes essentiels de la vie de l'homme.

Cette Semaine se tiendra du 8 au 12 mars prochain. On pourra y entendre le R.P. L.-B. GEIGER, o.p. (L'homme religieux et l'homme technique); M. O. Costa DE BEAUREGARD (La notion de temps dans la physique moderne); le Dr. Hans SELYE (La créativité dans la recherche biologique) et M. Charles de ONINK (La métaphysique comme philosophie des sciences).

D'autre part des forums publics permettront d'entendre des spécialistes discuter autour de SCIENCES ET HUMANISME, PHILOSOPHIE ET SCIENCE PHYSIQUE, PHILOSOPHIE ET SCIENCES DE LA VIE, PHILOSOPHIE ET SCIENCES DE DE L'HOMME.

Nous vous rappelons que votre

"Petit Bal"

DU SAMEDI SOIR

le 7 mars prochain

vous présentera:

l'orchestre "JOY NEILSON"

musique de tout genre

musique de repos

CONDITIONS: TENUE DE VILLE
ACCOMPAGNE (E)
\$1.50 DU COUPLE

"NOTRE DEVOIR EST DE VOUS DIVERTIR..."

LE VOTRE EST D'Y VENIR!"

Service Européen de Tourisme Automobile

L'EUROPE EN AUTOMOBILE

VENTE et LOCATION d'automobiles pour l'EUROPE
Permis international — Cartes des pays d'Europe

1176, rue Drummond, Montréal

UN. 1-0200 — UN. 1-3906

LE QUARTIER LATIN

journal bihebdomadaire

des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M.
Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur: **Achille Tassé**
Assistant-directeur: **Michel Pichette**
Rédacteur-en-chef: **Jean-Guy Lauzon**
Ass.-rédacteur-en-chef: **Michel Forand**

Doucet (affaires internationales),
Jean-Louis Bertrand (affaires syndicales),
Danielle Sauvage (section artistique),
Raymond Levasseur,
Pierre Robert (conseillers).

Comité éditorial: Jean Melançon (affaires nationales),
Ronald Montcalm (affaires fédérales),
Gilles

Collaborateurs: Andrée Dufresne,
Lorraine Paquette, Michel Simard,
Pierre Tessier.

Publicité: Georges Lefebvre — 737-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — 738-9616
2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 8430, rue Casgrain,
Montréal

MICHEL PROVOST,
imprimeur

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.

Les problèmes régionaux et la paix mondiale

Le Traité de Moscou, les discussions sur le désarmement, la dénucléarisation, tous ces efforts de paix reportés sur une vaste échelle ne peuvent porter leurs fruits si l'on ne réussit d'abord à régler les problèmes locaux. Il semble que ce sont toujours des conflits régionaux, des disputes de frontières entre des pays voisins, ou même presque des chicanes de clocher qui ont déclenché les conflits mondiaux.

Pour discuter de ce problème d'actualité, le Club de Relations Internationales des étudiants de l'Université de Montréal a réuni des conférenciers de marque. Ce congrès qui réunira des étudiants de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada est ouvert à tous ceux que les problèmes internationaux intéressent. Ce Congrès n'entend pas vider le sujet de la paix dans le monde, mais les discussions qui seront soulevées éveilleront peut-être chez les étudiants une conscience de la gravité de quelques crises qui font depuis quelques temps les manchettes des journaux du monde entier.

L'Honorable Paul Martin, ministre d'Etat aux affaires extérieures du Canada ouvrira la session en exposant "la politique canadienne vis-à-vis les principaux problèmes internationaux de l'heure". Cette conférence aura lieu au Grand Salon du Centre Social vendredi soir le 6 mars à huit heures. M. Martin, qui est fort occupé en ce moment avec le problème de Chypre se déplacera expressément pour nous, les étudiants. Etant tous les jours plongé dans les conflits internationaux et agissant au nom du Canada, il est sûrement le plus qualifié des conférenciers pour nous exposer ce que nous pouvons faire pour aider à la paix mondiale. On a accusé le discours du trône d'être trop silencieux sur la politique internationale: voilà une occasion de le vérifier.

Les problèmes locaux sont aujourd'hui discutés dans des assemblées régionales. L'O.E.A. fera le sujet de la conférence de M. Marcel Roussin. On s'arrêtera à une question de structure, à savoir, la position du Canada face à ce groupe et son entrée éventuelle dans l'Organisation. Sera discuté ensuite le problème de Panama, lequel actualise le principal danger de l'Organisation, c'est-à-dire la crainte d'un monopole de l'autorité par les

Etats-Unis. M. Paul Bouchard, Consul du Guatemala, dirigera cette discussion après avoir brièvement exposé les données du sujet.

L'après-midi du samedi sera consacrée aux questions Asiatiques. M. Gilles Lalande, qui a été Consul du Canada au Japon, nous parlera de relations entre la Chine et le Japon. Ensuite M. Robert Garry, bien connu à l'Université de Montréal, nous

par Gilles DOUCET

parlera de l'Asie du Sud-Est, et spécialement de l'Indochine.

Il y a ici plusieurs sujets de discussion, et des crises qui mettent en danger la paix mondiale. On n'a qu'à penser au Vietnam et à la présence de la Chine dans toutes les manifestations Asiatiques. Devenue chef de file dans ce secteur, la Chine peut et entend entrer en compétition dans une lutte d'influences où entrent les Etats-Unis et aussi la France qui a le don de venir compliquer les choses par exemple, la reconnaissance de la Chine Continentale).

Ces panels auront lieu à l'O.A.C.L., au 101^e étage, 1080 Université, soit dans l'édifice situé sur Dorchester voisin du Reine Elizabeth. Nous y attendons environ 150 délégués de la Nouvelle-Angleterre, alors il nous faut au moins autant d'étudiants de l'Université de Montréal pour donner un caractère français au Congrès. Il y aura traduction simultanée de toutes les conférences et discussions.

Il y aura ensuite un banquet dans la nouvelle cafétéria de l'Université McGill. Son excellence M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France, exposera la politique française face aux problèmes internationaux de l'heure. Il y aura là des rapprochements ou comparaisons intéressantes à faire avec les positions du Canada telles qu'elles seront exprimées par M. Paul Martin au Grand Salon du Centre Social.

La journée de samedi se terminera par une danse internationale dans le "Ballroom" de McGill. Il y aura orchestre et spectacle par 4 étudiants troubadours canadiens-français, les "Quatre-vingt". Leur répertoire

comprend des chansons et pièces musicales de nombreux pays.

Dimanche matin, 8 mars, au Centre Social, il y aura des discours des présidents et organisateurs du Congrès, ainsi que des discussions sur la constitution des Clubs de Relations Internationales de la région. La discussion promet d'être orageuse, notamment le C.R.L., local entend prendre une position qui s'insère dans le contexte de révolution et d'affirmation de notre milieu, impossible d'en dire plus sur le sujet à ce moment.

L'Afrique étant à l'heure actuelle aux prises avec de nombreux problèmes régionaux, le Congrès se devait de terminer par un exposé et des discussions de ces crises qui peuvent déclencher un conflit d'envergure mondiale. Le marchandage des influences est-ouest y est troublé par l'action de la Chine et des Arabes, tandis que l'O.N.U. se débat avec les questions de colonialisme et de révolutions dans les pays venus à l'indépendance avant terme.

Une invitation est lancée à tous! La cotisation est de \$6.00, ce qui est très minime vu les services que cela vous procure: conférences, banquet, 2 repas, danse et spectacle, coquetels du vendredi soir et du samedi après-midi à l'Hôtel de Ville, où l'on vous montrera peut-être la maquette de l'exposition universelle.

Il est à noter que la conférence de M. Paul Martin est ouverte gratuitement à tous, nous avons pensé que cela pouvait profiter à tous et que nous devions faire en sorte que le grand public puisse y assister. Vous comprenez fort bien que pour un conférencier de cette envergure, il nous faille remplir la salle. L'esprit international que nous voudrions voir sur le campus ne peut se réaliser qu'au prix des efforts de tous, à l'ère de l'interdépendance des Etats, les affaires internationales sont aussi importantes pour l'avenir d'un pays que sa politique intérieure.

Ceux qui voient s'éveiller chez nous cet intérêt pour les choses de la nation, ne pourraient comprendre un désintéressement face aux problèmes internationaux. La guerre et la paix, qui peut se soustraire à ce problème?

Gilles DOUCET

Au bilan de l'action, pour l'année courante, du Comité des Affaires Nationales; projets réalisés? projets à venir? Il vaudrait mieux pour bien considérer le travail du Comité, envisager la question autrement: les projets sont tous en marche, mais impliquent une réalisation à long terme, dépassant les cadres d'une ou plusieurs années académiques.

Dans cette optique, Jean Bellemare, directeur du Comité, a donné, au Quartier Latin, une vue d'ensemble du travail qui s'y fait, en posant les grands jalons par ordre d'importance quant à la portée et à la réalisation de chacun d'eux.

Le Comité des Affaires Nationales OU

Le syndicalisme étudiant au service de la NATION

EMISSION TELEVEISEE

Encore cette fois au profit de la jeunesse du Québec, le Comité des Affaires Nationales avait soumis un projet d'émission télévisée à la Société RADIO-CANADA. La Société, à la première approche, s'était dite enchantée de la proposition. Mais elle a dû malheureusement par la suite décliner l'offre: le but du Comité, de verser les recettes de l'émission au profit des "Auberges de la Jeunesse", était inacceptable pour un poste d'Etat.

Les représentants du Comité se sont donc adressés au poste privé du canal 10. Ils y ont suscité beaucoup d'intérêt et sont en moment en pourparlers avec les commanditaires. Tout laisse croire que le projet sera réalisé. Mais désirant protéger l'originalité de cette émission, qui sera la première du genre à la télévision, le directeur du Comité a préféré n'en révéler maintenant ni la forme ni le contenu.

EMISSION RADIOPHONIQUE

D'autre part, le Comité s'occupe présentement à l'élaboration d'une émission radiophonique qui sera diffusée tous les jeudis, durant une heure, par le poste régional CKAC. Ce projet tient du même esprit que le précédent: axée sur la jeunesse, l'émission offrira la possibilité de rencontrer toutes les associations, de lancer un réseau spécialisé d'"Auberges de la Jeunesse" et de concrétiser les buts du Congrès.

Chaque émission se faisant sur la route, les cinq premières minutes seront consacrées à l'identification de la région où se trouveront les animateurs. Le reste du temps sera réparti entre les items suivants: Recherche de "Jeunes talents", visite du milieu de travail des chansonniers, etc...; information sur l'actualité internatio-

nale; problèmes d'orientation du travail; enfin, les Nouvelles internationales de la jeunesse qui apporteront, sur le sujet, une vue aux dimensions neuves.

RESEAU PROVINCIAL D'AUBERGES DE LA JEUNESSE

Le système que le Comité tente de mettre sur pied n'est pas nouveau. Il existe depuis plusieurs années déjà en Belgique, en France, en Allemagne et dans tout le reste de l'Europe occidentale, au service de toute la jeunesse et ce, sans distinction de race ni de classe.

Pour monsieur Bellemare, la nécessité d'un réseau d'Auberges de la Jeunesse ne fait pas de doute pour faire tomber les barrières entre les jeunes ouvriers et la classe étudiante, permettre au dialogue déjà entamé de continuer et offrir à ceux qui ont des moyens financiers restreints la possibilité de passer quelque temps dans une auberge sans se ruiner. Car il ne sera pas obligatoire de faire partie d'une association.

Il est impossible pour le moment de demander au gouvernement de voir à l'instauration du Réseau. C'est la raison pour laquelle le Comité des Affaires Nationales s'en est chargé. En Europe, le système est mixte: c'est-à-dire que le Gouvernement subventionne pour une part, et des groupes particuliers font le reste. Mais au premier contact avec le Ministère du Tourisme, les dirigeants du Comité ont constaté qu'aucun travail n'y a été fait à date dans ce sens. Le Ministère du Tourisme a d'ailleurs demandé au Comité de lui présenter un mémoire à ce sujet. Ce qui sera fait en mai prochain.

Terrain: le Comité compte le Gouvernement lui fournir les terrains vacants de la Couronne pour la construction des immeubles du Réseau.



"... Tous les mouvements de toutes les tendances en cours dans la province de Québec (jeunes communistes, jécistes, etc.) étaient représentés au congrès..."

Surveillance: les surveillants des Auberges, dits "père et mère aubergistes" selon la formule européenne, seront des fonctionnaires à l'emploi du Gouvernement. C'est là du moins l'intention du Comité. Une telle situation allègerait le poids financier de l'entreprise et empêcherait qu'une association particulière s'en empare.

Administration: les Auberges construites par des particuliers, dépendraient, quant à l'administration d'un groupe d'associations telles que le CLUB DE LA JEUNESSE DEMOCRATIQUE (Lac Lanthier), FA GÉCCQ (Ste-Adèle), L'AUBERGE DU LAC GUINDON, L'AGEUM.

Les dites associations devront donc auparavant établir des contacts entre elles pour trouver une formule qui permettra de bien aborder et étudier les problèmes que soulèvera une telle installation. En outre, il sera alors plus facile, par la suite, le projet ayant pris corps, d'obtenir une aide du Gouvernement.

AU COMITE: DOCUMENTATION

Au Comité même, on a commencé à monter une documentation sur tous les problèmes politiques, ouvriers et

sociaux au Québec. La documentation touchera plus précisément à des questions telles que le Code du Travail qui régira toutes les relations patronales et syndicales, les revendications fiscales du Québec, ses richesses naturelles, ses Services publics et les mesures de Sécurité sociale.

C'est un travail de longue haleine, mais dont l'importance et la nécessité ne font pas de doute: des documents sont essentiels pour que l'on puisse se prononcer sur la question qu'ils touchent, sans parler à tort et à travers.

Cette documentation puisera ses sources dans les articles de journaux, les revues européennes (au sujet des Auberges de la Jeunesse), les livres et conférences. Le Comité essaiera d'autre part de se procurer des documents grâce à la collaboration des ministères du Tourisme, des Terres et Forêts, du Bien-être social et de la famille, des Affaires municipales.

"Parce que nous ne pouvons plus faire cavalier seul", conclut Jean Bellemare; il nous est nécessaire de nous intégrer à la société."

Andrée DUFRESNE

CONGRES DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE DU QUEBEC

Ce projet de faire "se rencontrer" les membres des mouvements de la jeunesse québécoise? date d'un peu moins d'un an (avril '63). La catégorie de gens que le but du Congrès englobe, n'est restreinte à aucune classe ou mentalité précise, à aucun milieu particulier: tous les mouvements, de toutes les tendances, en cours dans la Province de Québec (Jeunes Communistes, Jécistes, etc...), étaient représentés au Congrès, tenu du 31 janvier au 2 février dernier.

Cette première réunion eut lieu ici, à Montréal, à l'Hôtel Queen's, groupant plus de 500 membres qui eux-mêmes représentaient plus de quarante associations et près de 350,000 personnes.

Dans le contexte d'une action d'envergure, à long terme, le Congrès des Mouvements de Jeunesse du Québec offrait un but à double force: amener les participants à une première rencontre positive, "du moment", mais aussi établir des structures de base qui assureraient dans l'avenir, un dialogue CONTINU entre les membres des mouvements en question. C'est à cet effet que le Congrès se chargeait alors d'élire un Comité provisoire qui présenterait un premier mandat pour étudier les tentatives précédentes du genre, élaborer une charte, tenir un congrès l'an prochain et former un Secrétariat général.

Le Secrétariat général, dont la formule précise n'est pas encore déterminée, se voudrait d'une structure souple où chacun des Mouvements concernés aurait son comité particulier. Ceci pour protéger l'autonomie de chaque mouvement, aider une connaissance et un dialogue plus que nécessaires, mais en évitant l'endoctrinement.

● par Achille TASSE

ÉDITO

Et ça continue

Mais avant de continuer il nous apparaît nécessaire de clarifier la situation plus ou moins confuse de ces trois dernières semaines. Le vote de blâme enregistré contre le directeur du Q-L, ainsi que la démission en bloc de l'équipe qui en résultat, ont eu pour conséquence indirecte de faire croire à un fléchissement des positions de l'AGEUM face à l'administration de l'Université de Montréal, et pour conséquence directe de poser avec une acuité nouvelle un vieux problème : celui du statut du Q-L au sein de l'AGEUM.

Sans juger de la pertinence du ton ou de la justesse du fond du désormais fameux éditorial de M.P.-Emmanuel Garon, il demeure que la participation de Mgr Lussier, recteur de l'Université de Montréal, au système dénoncé par le rapport Bouchard "méritait" quelques commentaires. Les commentaires ont suscité une foule de réactions, plus ferme fut le vote de blâme. Or ce vote de blâme, en raison même de l'ambiguïté de la position du Conseil de l'AGEUM fut interprété dans plusieurs milieux comme un "vote de confiance" au recteur de l'U. de M.

Une analyse objective des faits, démontre que tel n'est pas le cas.

Il est clair qu'il est du strict droit et uniquement de la juridiction exclusive de l'AGEUM de prendre des sanctions contre l'un de ses membres (ceci dit sans juger des mécanismes d'exercice d'un tel pouvoir) lorsque celui-ci, dans l'accomplissement des charges officielles, lui paraît agir au détriment des intérêts de l'Association. Le vote de blâme s'inscrit nettement dans cette perspective. Rien n'autorise à l'interpréter comme un "vote de confiance" au recteur de l'U. de M. Ni comme une corroboration de l'attitude de Mgr Lussier. Ni comme une soumission aux vœux plus ou moins occultes de l'administration. La décision majoritaire du Conseil de l'AGEUM, malgré l'ambiguïté inhérente à un tel libellé, porte strictement sur le ton

de l'article : aucune prise de position sur le rapport Bouchard ou sur la participation de Mgr Lussier à des conflits d'intérêts. Cependant il est urgent que le Conseil de l'AGEUM dissipe l'équivoque. Nous pensons qu'il doit clarifier au plus tôt sa position relativement au rapport Bouchard et face aux personnes qui y sont impliquées.

Pour notre part, il ne saurait être question de souscrire à la participation de Mgr Lussier au système faussé qu'il a contribué à entretenir, de façon si minime soit-elle, pour quelques motifs que ce soient.

Le vote de blâme a aussi mis en relief un problème en théorie assez facile à résoudre, au niveau pratique, très complexe. Celui du statut du Q-L au sein de l'AGEUM ainsi que la liberté de presse qui en découle.

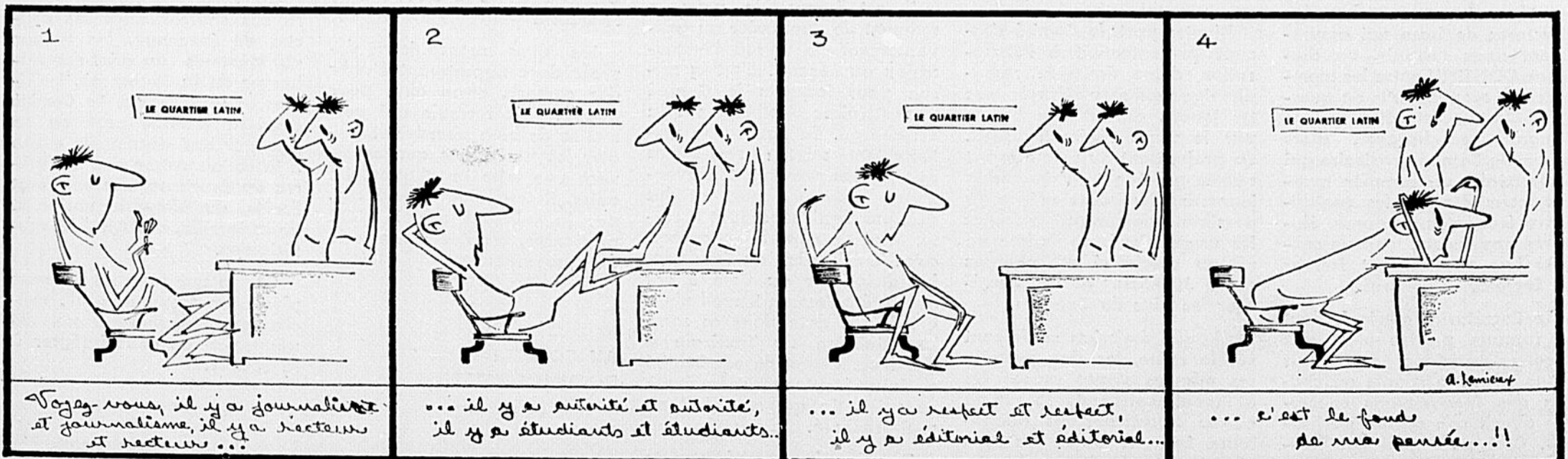
Plusieurs ont sans doute remarqué qu'il était dit, depuis les cinq dernières éditions, dans la cartouche où s'identifie l'équipe du journal que le Q-L "serait bientôt l'organe officiel de l'AGEUM". Façon très élégante, à coup sûr humoristique, de présumer que la nouvelle équipe du Q-L (non le nouveau Q-L) deviendrait la propagandiste de l'AGEUM (lire de l'exécutif de l'AGEUM, ce qui pour plusieurs identifie la même réalité.). Le nouveau directeur étant élu par le même conseil qui a blâmé le directeur précédent, il était alors facile d'en conclure à l'assujettissement de la nouvelle équipe au Conseil de l'AGEUM.

Il n'est pas ici de mon propos de définir encore une fois le statut théorique du Q-L et de fonder la liberté de presse nécessaire au journal des étudiants de l'U. de M. D'autres l'ont fait. D'ailleurs toutes les définitions et tous les énoncés de principes n'auront effectivement de signification que lorsqu'ils seront incorporés dans la constitution de l'AGEUM. Nous tenons cependant à affirmer clairement que le Q-L dans les se-

maines qui viennent, ne sera pas l'organe officiel de l'AGEUM. Pas plus qu'il ne l'a pas été sous l'égide du précédent directeur. De plus nous considérons que les règlements actuels qui régissent le Q-L sont équivoques et incomplets. Il est clair, sinon en principe, du moins dans les faits, parce qu'ainsi le veulent la tradition et le contexte, que le Q-L n'est pas un comité comme les autres. Or dans la constitution de l'AGEUM il est défini comme tel et soumis aux mêmes règlements. Nous ne retrouvons enfin dans celle-ci aucun article qui prévoit une procédure de règlements dans le respect de la liberté de presse, en cas de conflits. Bref le Q-L n'est pas défini comme un JOURNAL et selon sa fonction au sein du syndicat étudiant.

Il est urgent qu'une commission se charge d'étudier le problème à fond. Ce travail devra être fait par des spécialistes qui seuls sont aptes à trouver les solutions qui concilient avantageusement toutes les composantes du problème. Pour le bénéfice de l'AGEUM, on dit trancher cette question au plus tôt.

Notre position étant énoncée relativement aux deux principaux problèmes qu'a suscités la démission de l'équipe précédente, il nous reste à justifier les motifs qui nous amènent à prendre la relève. Notons immédiatement que nous ne le faisons pas "contre" l'ancienne équipe. Nous n'avons pas à juger de ses attitudes, ni de ses options. Notre décision est essentiellement positive. Le Q-L est un service essentiel de la collectivité et pour la collectivité étudiante. Dans les prochaines semaines, il sera d'une extrême importance pour notre syndicat; qu'il suffise de mentionner les élections des officiers de notre Association, la "montée" à Québec, la journée syndicale, le bill 54, etc... Tout cela justifie amplement notre décision. A ce point de vue éminemment pratique, ajoutons que le Q-L, comme toutes les choses de ce monde, pourrait subir quelques améliorations...



Une nouvelle équipe... une pensée nouvelle (!?!)

Nos facultés de droit sont-elles

"To be a master of any branch of knowledge,
you must master those which lie next to it."

H.O. Wendel 1891

assez "sociologisées"

Malgré son grand âge, d'aucuns ne voudront contester l'actualité et la justesse d'une telle citation, mais il en restera certains pour douter de son application pratique en un siècle de spécialisation et d'approfondissement des multiples sciences. Or, ni le droit, ni les facultés de droit ne peuvent échapper au vaste examen que subit de nos jours la situation sociale d'un peuple à la recherche de son identité; c'est en ce sens qu'il nous appert que le contexte juridique québécois soit trop professionnalisé et trop enclin à un certain légalisme pour ne pas attirer les critiques les plus acerbes de la part des sociologues. Il serait possible, dès maintenant, d'objecter que ceux-ci parlent ainsi par déformation professionnelle et que leur critique ne peut être acceptée que dans un contexte d'application générale et ne peut en rien correspondre à une situation particulière comme celle du Québec; voilà où se situe la critique: refuser d'admettre la nécessité d'une correspondance entre le général et le particulier. C'est en démontrant la rupture et l'absence de rapports entre ces deux ordres d'application que nous pourrions répondre à la question que suggère notre titre.

Du Droit...

Le droit se définissant comme un ensemble de normes qui règlent obligatoirement les rapports de société afin de faire prévaloir la sécurité, l'ordre et la justice, il est évident que co-existeront toujours le donné et le construit, la société et le droit, et ce n'est que dans la mesure de cette co-existence que prévaudront l'ordre et la sécurité.

... de son contexte

En pays du Québec, l'évolution du droit s'est effectuée parallèlement avec le développement de la profession juridique en ce sens que le droit a toujours été entre les mains des avocats et des notaires. Evidemment, cela n'a rien d'anormal, dirait-on. Au contraire, cela est très anormal pour une science humaine, dont le développement doit être soumis au voisinage des autres sciences qui la côtoient sans cesse et dont l'importance doit toujours être prise en considération. Il est certes historiquement possible de justifier l'évolution de notre contexte juridique, ce qui ne signifie pas qu'elle soit hors de toute répréhension; on peut aisément comprendre que les facultés de droit soient issues et demeurent quelque peu sous la juridiction des corps professionnels que sont le Barreau et la Chambre des Notaires, mais il est étrange qu'il en soit encore ainsi en 1964. Comment expliquer le fait que les facultés de Sciences Sociales soient nées de façon autonome, isolée et grâce à la persévérance d'une minorité infime? N'eût-il pas été plus normal que les cadres déjà fermement établis des facultés de droit servent et soient le prélude à ces facultés de Sciences Sociales! Il eût été normal que l'enseignement et la pratique du droit connaissent une évolution parallèle au développement prodigieux des sciences sociales au cours des dernières décennies; il eût été normal, aussi, puisque la science juridique participe des sciences humaines, que les multiples notions juridiques se modifient en même temps qu'une réalité sociale en perpétuelle transformation et soient pour le moins contemporaines aux idées sociales que le droit cherche à insérer dans ses normes.

... de son formalisme

Le formalisme auquel est soumis notre droit en raison de l'influence constante du droit d'origine anglo-saxonne est un autre élément qui sert à le maintenir dans son illustre conservatisme; comment, en effet, peut évoluer l'ordre juridique et son fondement quand il est encadré par un formalisme statique, dont la justification ne peut plus être admise de nos jours; aucun contenu ne peut se développer lorsqu'il est emprisonné par la forme. Les seuls textes légaux ne peuvent plus représenter la seule source de l'esprit juridique; ils ne sont que l'expression d'un ordre social en continue évolution et jamais ils ne doivent freiner cette évolution. Il est vrai aussi que toujours nous devons respecter la stabilité et la continuité relative que requiert tout ordre juridique, mais de là à conserver certaines notions anciennes en raison de cette nécessaire continuité ne peut plus obtenir notre assentiment. Comment expliquer qu'en 1964, le droit pénal en soit encore arrêté à la même notion d'aliénation mentale que celle explicitée en 1892? Comment concevoir que cette notion d'irresponsabilité n'ait pas évolué autant que la notion psychologique, élaborée par la psychiatrie? Comment expliquer que les notions de responsabilité et de "faute" soit encore les mêmes en certains cas que celles existant lors de la codification de 1866?

... de son évolution

Depuis le début du vingtième siècle, la notion d'Etat se'est tellement transformée qu'il semble impossible d'en saisir la portée; qu'on songe seulement aux interventions multiples de l'Etat dans tous les domaines pour saisir l'ampleur des transformations. Or, parallèlement à la prolifération de ces interventions, est apparue la notion de fonction, d'officier public, de fonctionnaire et d'agent; ce doublement de personnalité entre l'individu physique et l'individu représentant d'une entité et détenteur de pouvoirs qui ont leur origine dans la fiction n'a pas été sans amener maintes difficultés: comment devrait-on apprécier la responsabilité de ce fonctionnaire qui agit pour le compte d'un autre et qui pose des actes susceptibles de causer des préjudices qu'il faudra réparer; comment devrions-nous considérer la disproportion évidente entre les ressources de cet Etat et les dommages subis par un simple individu? A toutes ces questions, le droit n'a pas su apporter des réponses nouvelles; par le truchement de notions anciennes et nettement inadéquates et tenues plus de la fiction que de la réalité, il a conçu la notion de responsabilité pour le fait d'autrui, sans tenir compte des besoins normaux d'un ordre social en évolution en même temps que des groupes de pression ("pressure groups"), qui sont les seuls susceptibles de représenter les tendances et les lignes de force de cette société. Partout, dans les milieux ouvriers, financiers, intellectuels, religieux et politiques, seuls ces groupes de pression peuvent nous donner une image exacte de ce que sera la société de demain, conditionnée par celle que nous sommes à bâtir aujourd'hui. Même les notions de souveraineté ne peuvent plus être envisagées avec les antiques concepts de relations souverain-sujet; en même temps que l'individu tend à disparaître derrière une foule d'associations, de groupements qui le représentent sans cesse pour toutes les raisons

que l'on connaît, le droit devrait examiner ces institutions qui représentent des masses d'individus et non plus seulement des individus avec des intérêts et des besoins distincts et devrait modifier toutes ces notions qui ont été conçues dans une ère d'individualisme et de privilèges pour certains groupes particuliers. Plus que jamais auparavant, il faut s'arrêter à tous ces ensembles qui subissent les conséquences inévitables d'un système juridique qui n'a pas été pensé en fonction de leur existence. La réalité sociologique doit devenir son principal souci et cela ne sera que par un examen approfondi de ses besoins, qu'ils soient économiques ou politiques, et non plus à la suite de légères approximations dictées par des intuitions plutôt que par de véritables études; à cet effet, le récent projet de loi relatif à la capacité juridique de la femme mariée nous semble un exemple-clé de cet esprit qui préfère règlementer un ordre idéal plutôt qu'une situation sociologique existante.

... de la personne

Par contre, cela ne doit pas signifier qu'on pourra se permettre de négliger la personne humaine; en effet, la croissance et l'extension qu'a connues le phénomène de la fonction ne doit pas s'accompagner d'une dépersonnalisation du droit: plus que jamais, ce danger devient actuel et ne saurait être pris à la légère en raison même du caractère particulier de ce phénomène récent. L'individu et la personne humaine ne seront sauvegardés qu'au prix d'un nouvel essor du respect des libertés individuelles; cet aspect philosophique de la personne humaine devra s'intégrer au droit pour pallier au fractionnement de l'individu causé par l'avènement de cette fonction qui tend à considérer l'homme comme l'outil d'une efficacité sociale ou l'élément essentiel d'une conception scientifique de la nécessité historique. La spécialisation et l'avancement inouï de la technique ont placé l'individu dans une position exceptionnelle vis-à-vis la machine: face à cette insertion dans la vie de tous les jours, les notions de responsabilité ne devraient-elles pas être envisagées, non plus du seul point de vue de l'intention, mais des dommages ou préjudices comme résultant de causes inévitables ne nécessitant une réparation quelconque indépendamment de l'intention, puisque l'individu semble de plus en plus impuissant devant ces phénomènes, pourquoi ne pas chercher d'autres éléments de répartition et de sanction si les anciennes notions sont devenues incomplètes?

... et d'un souhait

Au début de nos cours, en première année, un professeur nous avait dit qu'au sortir de la faculté nous deviendrions ou un sociologue ou un légaliste; cette projection dans l'avenir nous semble exacte et peut le demeurer si une nouvelle direction ne nous est pas indiquée. Il serait bon de se retrouver un jour, un juriste quelque peu sociologisé, plutôt qu'un légaliste pur, théoricien ou praticien d'un droit en mal d'une correspondance avec le contexte sociologique, qu'il n'a pas su ni assumer, ni comprendre.

Jacques DESMARAIS

- (1) Ou encore: Notre droit est-il assez sociologisé?
(2) H.O. Wendell — The Profession of the Law — Speeches — Boston — Little Brown and Company — 1891 — pp. 22-23.

M...aux Tartuffes



Marc Chartier dans le rôle de Satyre de Service

par Michel SIMARD

Depuis longtemps, Les Saltimbanques se font un point d'honneur de présenter au public montréalais des spectacles de qualité et de lui faire connaître de nouveaux auteurs ou des œuvres récentes. Après Weingartner et Gatté, c'est, de nouveau, un René de Obaldia, "Le Satyre de la Villette", qui prendra l'affiche à partir du 7 mars prochain.

Ceux d'entre nous qui auraient encore des scrupules ou quelque reste de ce moralisme "hypocrite et immoral", pour employer le langage d'Ionesco, feraient bien de ne pas se rendre au 393 est, de la rue St-Paul (angle Bonsecours) voir "Le Satyre de la Villette". C'est une pièce drôlement honnête et honnêtement

drôle qui comprendra la distribution suivante :

- La mère :** Danielle Bayeur
- Monsieur Paillard :** Claude Gai
- Vechsé de Saintange et l'inspecteur Jolivet :** Jean-Claude Guichard
- Sylvie :** Madelaine Stuart
- Urbain Cloquet :** Robert Singher
- Eudoxie :** Charlotte Jones
- Le gardien du square :** Marcel Proux
- Le commissaire et le clochard :** Michel Vaïs
- Le satyre de service :** Marc Chartier

Le tout, dans une mise en scène de Robert Singher, promet de choquer, de

révolter les bien-pensants, d'ennuyer les ignorants, de plaire aux amateurs de théâtre, de bon théâtre.

Lors de la répétition, une phrase a su retenir notre attention; qu'il nous soit permis de la citer: "Hêtres, les écoliers vous ornent d'un bel h, je saigne à vos côtés quand vous frappe la hache..." (scène 9). Mais demeurons sur notre faim, le repas n'en sera que meilleur. Rappelons-nous, cependant, que le jeudi et le dimanche, l'entrée est de 75 cents pour les étudiants et que l'on peut faire les réservations en appelant à LA. 5-2732. Ce sera une pièce à ne pas manquer.

Le Service de Santé

CET INCONNU

Le Service de Santé de l'Université ayant fait peu parler de lui cette année, un journaliste du Quartier Latin est allé rencontrer le docteur Julien Denhez, directeur du Service jusqu'au début de février 1964, et le docteur Hébert, nouveau directeur. Ce service, qui n'existe que depuis un an et demi, fut le premier organisme à être administré selon le principe de co-gestion. La commission consultative du Service de Santé comprend trois étudiants, en plus du recteur de l'Université, ou de son représentant (M. Piché), du directeur du Service, de deux gouverneurs de l'Université, et des doyens de l'École d'Hygiène et des Facultés de Médecine et de Chirurgie Dentaire.

Vu sa formation très récente et l'exiguïté de ses locaux, le Service de Santé doit se consacrer surtout à la médecine préventive, c'est-à-dire à l'examen médical complet que doivent subir tous les étudiants qui s'inscrivent à l'Université pour la première fois. Le docteur Hébert nous a révélé que 3332 étudiants se sont présentés à l'examen médical cette année, ce qui représente 85% du nombre total d'étudiants convoqués à l'examen. Les statistiques de l'an dernier montrent que près de 90% des étudiants examinés avaient été invités à subir un traitement ultérieur. Pour rassurer nos lecteurs, précisons que dans la très grande majorité des cas, le traitement se limitait en une visite

chez le dentiste. Seulement 3 cas de tuberculose ont été découverts l'an dernier, et sur ce nombre, 2 des étudiants concernés ont pu continuer à fréquenter régulièrement l'Université. Les docteurs Hébert et Denhez estiment qu'en général, les étudiants de l'Université de Montréal sont en bonne santé.

Bien que le Service de Santé s'occupe surtout de la médecine préventive, on s'y intéresse aussi à la médecine clinique ou curative. Un service de consultation médicale gratuite est mis à la disposition des étudiants, d'une moyenne de 4.1 patients par jour l'an dernier, on est passé cette année à une moyenne de 5.5 patients par jour. On nous dit qu'une psychiatre travaillant à temps partiel est également fort occupée.

la Ligue anadienne du Diabète des statistiques et autres renseignements sur l'état de cette maladie à l'Université. Les deux médecins nous ont affirmé qu'elle ne faisait pas beaucoup de ravages parmi les étudiants. Pour procéder à certaines analyses, le Service doit faire usage des laboratoires cliniques des hôpitaux de Montréal. Les docteurs Hébert et Denhez nous ont confié que l'un de leurs projets les plus chers est celui d'obtenir un tel laboratoire pour le Service de Santé lui-même. Le Ministère de la Santé lui offre cependant une collaboration très précieuse en

Le Service de Santé fournit à



Dr J.-G. HEBERT

lui fournissant vaccins, matériel biologique, appareils rayons-X, etc.

Un des projets du Service de Santé sera réalisé dès septembre 1964; l'Université ne considérera comme complet le dossier d'un nouvel étudiant que lorsqu'il contiendra une preuve écrite que l'étudiant a passé l'examen médical. Dès son immatriculation à l'Université, l'étudiant saura quand il devra passer son examen. Cette démarche a un double but: s'assurer que tous les étudiants se présenteront à l'examen, et enlever au personnel du Service de Santé le surcroît de travail que représente la préparation et l'envoi des convocations. Enfin, dernier projet du docteur Denhez: obtenir de l'Université qu'elle accorde au Service 4 chambres de la résidence des étudiants pour qu'elles soient transformées en infirmerie temporaire.

Le Service de Santé: un organisme qu'il faut aider, parce que l'Université vaut aussi par ses étudiants, quoiqu'en pensent certains membres de l'administration...

Mères sans joie!

Le taux des naissances illégitimes a plus que triplé en 25 ans! Comment combattre un tel désordre? SÉLECTION du Reader's Digest de mars propose quelques remèdes au problème. Lisez pourquoi certains changements d'attitude s'imposent dans notre société qui, par légèreté, pousse littéralement les adolescentes dans les bras des jeunes gens, pour les rejeter ensuite sans pitié lorsqu'elles sont "prises au piège". Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

École de tourisme

A QUI S'ADRESSENT LES COURS ?

Aux étudiants et autres personnes qui, pendant la saison des vacances, voudraient accueillir et guider à Montréal les milliers de touristes que chaque été nous amène.

L'École de Tourisme annexée à l'Université de Montréal est la seule qui décerne un certificat donnant droit à l'obtention d'un permis de la Cité de Montréal pour agir comme guide de touristes.

LES COURS SE DONNENT

- à l'Université de Montréal (salle Y-130)
- du 2 mars au 4 mai inclusivement les lundis et mercredis, à raison de deux cours par soir: le premier à 7.30 h. P.M., le second à 6.30 h. P.M.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription, d'examen et de certificat sont fixés à cinq dollars (\$5.00) payables avant l'ouverture des cours.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en s'adressant à l'Extension de l'Enseignement de l'Université de Montréal, 733-9951, local 396.

L'U.C.E. et les prêts fédéraux

M. Ronald Montcalm, vice-président de l'UCE, a tenu à préciser ses positions concernant les récentes offres de prêts aux étudiants par le Fédéral.

Selon M. Montcalm, il s'agit d'un empiètement direct dans un domaine provincial, sans que ce ne soit même nécessaire, dans les perspectives d'un sain fédéralisme, puisque l'on ne peut admettre que le fédéral ne remette pas aux provinces les domaines de l'imposition fiscale utiles pour remplir leurs obligations.

Par sa récente proposition, le Fédéral n'a d'ailleurs montré qu'une chose: qu'il disposait de fonds supplémentaires à ses besoins normaux.



Partageons...

Objectif: \$2,000

Partageons et le soleil luira pour tous

Pourquoi ne pas faire remodeler vos vêtements par des experts ?

• Altérations • Réparations • Remodelage • Nettoyage à sec
SPECIALITE: Remodelage de vêtements pour dames et messieurs
Habits sur mesures taillés à la main pour hommes et jeunes gens

TAILORING & VALET SERVICE

E. Molnar, tailleur sur mesures

5190-A, COTE-DES-NEIGES (près de Steinberg) RE. 3-1363

FRONTIER COLLEGE

AVIS

EMPLOIS D'ETE

FRONTIER COLLEGE emploie des étudiants pour qu'ils remplissent les fonctions d'instructeur-ouvrier.

Chaque instructeur-ouvrier doit travailler soit dans les mines, les camps de bûcherons, ou sur l'entretien des voies ferrées, et ce sans s'attendre à un traitement de faveur de la part du contre-maître. Pendant ses moments libres, l'instructeur-ouvrier organise des cours, des sessions d'études et de lectures et des activités récréatives.

Les frais de transport sont couverts. — Les salaires sont raisonnables.
Tous les étudiants intéressés sont priés de communiquer avec le Service de Placement et devront se rendre au CENTRE SOCIAL le JEUDI 5 MARS 1964, à 1 h. p.m., ch. 705.
Un film sera présenté — Interview par JEAN GUILBEAULT, représentant pour l'est du Canada

La semaine nationale de l'éducation

• par Michel PICHETTE

L'Association d'Éducation du Québec, de concert avec ses fédérations diocésaines consacre cette année la Semaine nationale de l'éducation à l'étude du contact humain. "Le premier devoir de l'éducation, celui qui s'impose particulière-

ment aux parents et aux maîtres, lit-on dans le programme, c'est celui de rechercher et d'accepter toutes les exigences d'un contact personnel, c'est-à-dire sympathique, soutenu et généreux avec chacun des jeunes qui dépendent

d'eux. L'éducation est d'abord et avant tout un contact humain". Tel est le leitmotiv de cette neuvième semaine annuelle de l'éducation.

Quelque soit l'intérêt et l'importance du thème discuté, il ne s'attaque pas selon nous à l'un des problèmes majeurs qui s'accroissent depuis quelques années dans le secteur public de l'enseignement. Ce problème est celui de l'augmentation progressive du nombre de jeunes enseignants dans les écoles et de leurs relations avec les maîtres déjà établis. Là comme ailleurs, il se manifeste un conflit de génération qu'il est urgent de discuter.

Il importe de mettre en question la valeur des contacts humains dans les rapports professionnels qui ont cours entre les jeunes et les vieux professeurs. Il est nécessaire à ce niveau, que les professeurs dits "d'expérience" accordent une partie de leur temps aux

discussions et aux échanges d'ordre professionnel avec leurs jeunes confrères. Certes, il semble inconcevable de parler de la sorte à l'endroit de ceux qui les premiers devraient connaître la valeur des discussions et des séances d'études "sérieuses" mais... on sait que plusieurs d'entre nos enseignants de "carrière" conçoivent ces genres de rencontres comme l'élève conçoit le pensum qu'on lui impose. On connaît aussi, à ce sujet, l'accueil et l'attention que nos enseignants "d'expérience" réservent aux réunions pédagogiques qui ont régulièrement cours dans leurs écoles... on sait aussi de quoi il est discuté lors de ces réunions!...

Pourtant, d'aucuns d'entre eux nieront que l'éducation doit être l'un des secteurs les plus dynamiques de la nation. On sait toutefois quel statu quo existe au niveau des faits dans cette cité-sans-âme-des-professeurs-du-secteur-public! Quand réagiront-ils donc collectivement en face d'un programme qu'ils ne cessent de critiquer, chacun isolément? S'il existe un secteur où la ligne du risque n'a pas encore été franchie, c'est bien celui-là...

On ne considère pas la discussion et la recherche comme "affaire sérieuse" chez nos enseignants du public, "c'est du papotage, une perte de temps", me confiait déjà l'un d'eux. La chose est encore plus manifeste lorsqu'on sait l'accueil réservé aux jeunes professeurs dans "le" cercle des habitués. Ce n'est pas un secret de polichinelle, chacun sait que les jeunes professeurs ne sont pas écoutés par leurs aînés ou, s'ils le sont, c'est pour aussitôt se faire dire qu'ils n'ont pas, eux, l'expérience requise... Or, il ne faut pas se fatiguer les méninges bien longtemps pour savoir où nous ont conduits ceux-là mêmes qui affirment avoir l'expérience de la "chose éducative"; ils furent les premiers à admettre que nous possédions le meilleur système d'éducation au monde et que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes!

Les jeunes enseignants se buttent au statu quo. On les écoute en souriant quand ce n'est pas avec condescendance. Ils ne tardent pas alors à perdre le "feu sacré", à s'isoler dans leurs classes et l'on n'est pas surpris de voir se diriger vers le secteur secondaire privé les plus compétents d'entre eux. C'est ainsi que l'enseignement public perd les éléments les plus dynamiques de son personnel et dès lors, de fortes chances d'é-

veluer et de se mettre à la page rapidement...

Il est donc urgent que s'accroissent les contacts entre les jeunes et les vieux professeurs. Il est important qu'à ce niveau l'on concentre toutes les énergies possibles dans les commissions d'études et les échanges d'ordre professionnel et que, par un réel travail d'équipe, l'on recherche — de l'intérieur du système — les solutions nécessaires aux problèmes actuels de l'éducation que chacun sait n'être pas "le meilleur".

Il ne faut pas que les nouveaux venus au secteur public rentrent dans la routine de leurs aînés: préparation de classe faite des semaines, quand ce ne sont pas des années, à l'avance; correction facilitée par un examen ou un devoir constitué de réponses courtes et apprises-par-cœur... etc. Si la routine ne doit pas avoir sa place en éducation, il convient dès lors de prendre les moyens qui s'imposent pour la bannir... du moins chez ceux qu'elle risque de tenter après trois ou quatre ans d'enseignement. Quant aux usagers, il semble bien que ce soit peine perdue! Le corps des enseignants du secteur public ne s'améliorera que lorsqu'il prendra véritablement conscience que l'éducation doit être conçue en termes de "dynamismes" et qu'elle résulte d'une remise en question continuelle du travail et des méthodes utilisées. Pour ce faire, il faudra qu'on commence par établir un contact humain authentique au sein même du corps enseignant et qu'on cesse de contraindre au silence et à la résignation les éléments jeunes qui s'insèrent chaque année dans ses rangs.

De leurs côtés, les jeunes enseignants manifestent à qui veut les entendre leurs mécontentements. Qu'attendent-ils pour se grouper et défendre leurs vues! Qu'attendent les étudiants des écoles normales pour réagir devant cet état de fait! Il serait malheureux que rien ne se fasse de ce côté et qu'on persiste à cultiver un respect béat de la tradition et de l'autorité de ce secteur. Nous ne possédons pas le meilleur système d'éducation au monde, que les jeunes maîtres le fassent sentir à leurs aînés et que ça bouge! Ils n'ont pas le droit de se ranger et de s'isoler. S'il leur faut lutter, qu'ils luttent! C'est de l'intérieur même du système que s'amorceront les premières réformes de programme et de méthodes. S'ils attendent l'intervention des commissaires d'écoles, ils attendront passablement longtemps...

Qu'on discute des contacts humains entre professeurs-parents-élèves, c'est bien! Mais que le corps enseignant commence par se regarder lui-même, qu'il se juge de l'intérieur, qu'il revise ses conceptions quand il parle de revalorisation et de statut professionnel. Enfin, que jeunes et vieux professeurs jettent les bases d'un dialogue réel où les "anciens" ne discuteront plus des potins du jour, lors des réunions pédagogiques et où les nouveaux venus pourront espérer ne pas avoir complètement tort...

AU PRIX DU GROS

L'étudiant avisé se renseigne GRATUITEMENT sur la qualité et les prix du diamant. Il consulte...



QUALITE MAXIMA

Le salon du diamant

HÉTU INC.

8088 ST-DENIS (angle Jarry)

SUR RENDEZ-VOUS, S.V.P.:

387-6145 — 254-6525

CONSULTATION

pour votre

PROGRAMME D'ASSURANCE-VIE :

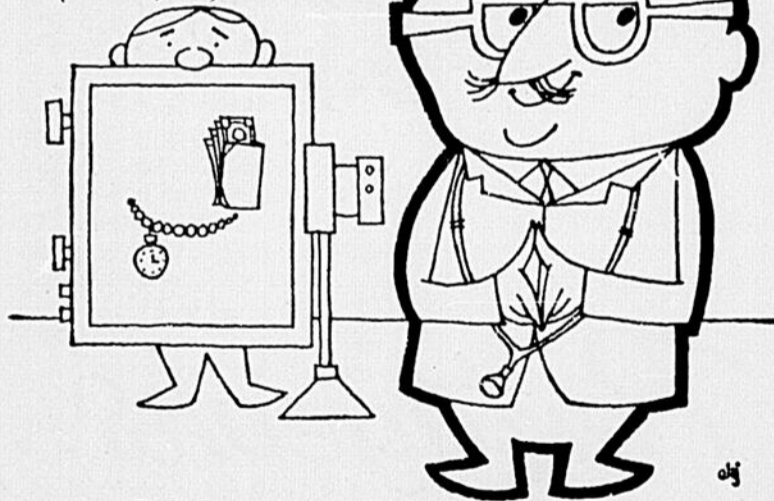
MAURICE BOIVIN B.A., B.Péd.

ASSUREUR-VIE DE L'A.G.E.U.M.

735-2581 (jour)

Jean Négueri

(Méd., 53) déclare:



Je prescris des doses massives d'argent pour tenir mon compte d'épargne

en bonne santé à...



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

pour les étudiants

Les succursales de la B de M les plus près de vous:
Succursale Côte des Neiges et chemin Reine-Marie:

J. P. WALSH, gérant

Succursale avenues Darlington et Soissons: F. J. GUY, gérant
commencer tôt à déposer est le premier pas vers le succès

Tenue de cérémonie EN LOCATION



HABITS DE CÉRÉMONIE POUR TOUTE OCCASION

Glassy
tenue de gala inc.

ESCOMPTE 20% AUX ÉTUDIANTS

1227 carré Phillips, 861-3625

4806 ave du Parc, 272-5704

6984 rue St-Hubert, 271-1166

5320 ch. Reine-Marie, 482-6560

Quvert jusqu'à 6 h. p.m.

Les jeudis et vendredis

jusqu'à 9 h. p.m.

tribune libre

"A propos de la visite de Sa Majesté la reine d'Angleterre dans sa très sainte et très séparatiste colonie."

La Fable du Rat et de l'Huître (Entendre "Premiers et Québec") — "Tel est pris qui croyait prendre" — La Fontaine.

En manchette p. 1 dans La Presse du 27 février 1964, on pouvait lire: "CHAPUT NE SEMBLE PAS INQUIETER LONDRES" et un peu plus bas: "Il n'est pas question jusqu'à présent d'annuler le voyage mais à Ottawa on songerait sérieusement à suggérer que son séjour soit quelque peu écourté".

Qu'est ce à dire, de deux choses, l'une, ou bien on songerait à annuler la visite (ce qui en laisse prévoir d'autres), ou bien on désirerait que ce stoi la dernière.

Les frais des visites royales non seulement donnent des cauchemars aux ministres des finances (Libéral ou Conservateur — en donneront, qui sait, aux Créditistes et au N.P.D.) mais aussi à tous les futurs ministres fédéraux de l'EDUCATION. Car, à ce qu'il paraît, les millions nécessaires seraient puisés à même le budget de ce ministère (qui désire prêter des millions aux étudiants). Pourquoi de ce Ministère, sinon pour fin d'éducation populaire! Quelle générosité de la part du Fédéral! Des millions pour éduquer la douce chrétienne province de Sa Majesté Très protestante à de protestations plus énergiques de la part des susdits colonisés. A moins que ce soit pour leur rappeler leur principal soucis: "La revanche des berceaux", ou encore pour leur donner une leçon de calme et une leçon imposante de flegme très britannique. (Je ne crois pas en cette dernière alternative, mais je veux être exhaustifs).

Continuons donc. La dernière visite du Premier Ministre britannique avait un but en particulier qui n'a pas été révélé au peuple car, c'était comme on l'appelle un "top secret". Cependant, la diplomatie de notre premier ministre Pearson n'a pu empêcher le secret de se répandre. A la lumière des agitations récentes dans la belle province, des déclarations de M. Chaput et surtout grâce au dernier communiqué émanant d'Ottawa, le "top" c'est-à-dire inversion française le "pot" aux roses est découvert.

Dans les milieux gouvernementaux britanniques, ministres et membres de l'Opposition, on semble de plus en plus inquiet des dépenses occasionnées par le soutien de la Famille Royale qui, loin de s'éteindre assez vite selon le désir de ce pragmatique peuple, se porte de mieux en mieux. Supprimer la royauté par une action démocratique, c'est inconcevable, car comme vous le

savez, la tradition est toute puissante, alors on l'envoie se promener de temps en temps dans les colonies. — Mais, hélas, elle revient! Il y a le fait aussi que bientôt la fière Albion sera réunie par un tunnel à la France qui, elle, depuis longtemps, s'est débarrassée de ce fardeau. Pour ne pas paraître retardataire, ou encore, pour ne pas faire peur à la République, ennemie des Royautés, alors quoi faire? Quoi faire sinon tourner les yeux vers le Canada et en particulier vers la douce province française pour accomplir cette mission délicate. (La province a déjà versé généreusement son sang pour la défendre deux fois. C'est triste. Cette vocation de missionnaire et de sauveur du genre humain si imprégnée dans notre mentalité est la seule chose qui ait su transpirer du Foreign Office pour arriver aux oreilles des représentants britanniques). Le genre humain du moins les peuples membres du Commonwealth, en un mot le Foreign Office a vu de son oeil l'agitation interne de son sang (entendre la province) et cela lui a lubrifier le cerveau encrassé. Une idée de génie comme il n'en a jamais eu a germée.

C'est à croire que la R.C.M.P. et la Royal Army ont été mises au courant de ce secret, en suscitant les vols d'armes (je ne devrais pas dire susciter, terme inexact — mais inspirer ou "suggérer" cf-la déclaration reproduite dans La Presse et citée plus haut — oui suggérer par leur négligence, voulue! Qui sait cf "top secret"). Je ne serais pas surpris qu'il y ait de la R.C.M.P. là dessous. On la sait volontaire pour les missions les plus dangereuses — suicides (Etudiant à l'UM par exemple).

Continuons plutôt; je ne voudrais pas faire son éloge c'est déjà fait. J'admire la R.C.M.P., la R.A. et le F.O. mais, HOLA! C'en est assez, messieurs. Résumons. La reine vient dans la Belle Province. Le Premier Britannique est venu, peu après les vols d'armes, la déclaration de M. Chaput (tous mes hommages) et Londres qui ne s'inquiète pas. Et là, je ne vous le fait pas dire, vous savez ce qu'ils veulent faire.

Le diplomate par excellence du Canada a fait une erreur. Quel manque de diplomatie en effet que cette déclaration (ce ne sont pas les termes exacts, mais...); "A Ottawa, on songerait sérieusement à suggérer (déjà fait) que son séjour soit quelque peu écourté (en terme de diplomatie, cela veut dire des choses — zigouiller, lincher — je m'excuse, mais je refuse à faire de plus amples déductions car je serais accusé de faire un procès d'intention si j'oubliais un terme). C'est à croire que les britanniques ont perdu leur sens pratique; Pourquoi ne pas envoyer la Famille Royale au complet dans ce cas? Sans doute, préfère-t-il essayer d'abord un cobaye. (sens pratique!)

Mais, un homme est venu: Chaput. Il a mis encore une fois les pieds dans les plats. Avant c'était le Fédéral (peu de chose) mais maintenant c'est le Foreign Office (peu de chose mais plus sérieux). Le monde est en danger. On songe peut-être à "suggérer" un commando-suicide R.C.M.P. pour "écourter" (toujours le terme diplomatique) sa visite.

Canadiens français, messieurs de l'A.L.Q., voilà les faits, la

fable est terminée. On se sert de nous. D'écœurement, en mon âme et conscience, j'ai violé un secret d'état et j'aurai abusé de la liberté de presse (comme "On" l'entend) si c'est publié. C'est pourquoi je demande aux "Premiers" de faire Harakiri. Pour M. Chaput qui a suscité cette révélation, je demande la plus haute décoration Rhinocéros et pour moi, la Royal Medal pour service extraordinaire rendu à ma souveraine!

P.S. Pour date de la remise des décorations, prière de communiquer 489-4076. Si les Rhinocéros m'acceptent jamais dans leurs rangs, je désire avoir la plus haute décoration également.

Donald FORTIN

La gauche et la droite

Monsieur le directeur, je me permets d'exposer quelques réflexions à la suite du débat de mercredi dernier sur "l'avenir de la gauche au Québec".

Nous assistions mercredi à une bonne démonstration du fait que les extrêmes se touchent, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

Tous, à des degrés différents, nous avons eu la possibilité de nous libérer de principes absolus, des certitudes; peut-être est-ce

une des raisons principales de l'existence de la religion, et voici que ce qu'on a pas vaincu ou compris revient plus fortement bien que dans un extrême inverse.

A la gauche je croyais trouver l'air libre, qu'on y était libéré de principes absolus, que le positivisme et l'enthousiasme y faisaient trouver le bon chez les autres et l'encourageait. Et les étudiants n'ont rien fait, n'ont rien dit!

René Lévesque n'est pas de la gauche, il n'a rien vu! Il n'a que l'enthousiasme et le positivisme agissant qui font qu'il est en tête d'une réforme qui se fait, même si trop lentement pour certains. Il n'a pas attendu que tout le monde pense comme lui pour agir: il a reconnu ce qui est et pourrait être bien suffisant, mais voit qu'il y a beaucoup mieux et il agit.

Reconnaissons qu'il a été rafraichissant d'entendre l'un des participants exposer en des termes positifs des réalisations et montrer de l'enthousiasme pour ce qui est entrepris.

En somme, il semble tant mieux que la gauche que messieurs les "juges" ressentent ou ont déterminée ne soit pas ici car cette gauche semble plus modifiante que la droite extrême. Je sais cependant que messieurs les participants ont fait montre d'un esprit positif en acceptant de prendre part au débat et qu'ils seront de ceux qui aideront à l'établissement définitif d'une gauche qui ne peut être que nôtre.

Claude GAGNON

A VENDRE
VOLKSWAGEN de luxe, toit coulissant, sièges en cuir, excellente condition, paiement facile — 721-2604



CIGARETTES EXPORT
BOUT UNI ou FILTRE



La cigarette **FILTRE** *Players*

la plus savoureuse des cigarettes à bout filtre

"Le théâtre est sorti de l'église"

— Paul BUISSONNEAU

"Le théâtre est devenu ici une affaire inintéressante parce qu'il n'y a plus de recherches, qu'on nous présente de vieilles choses et qu'on y cherche, en vain, un style typiquement québécois." Ainsi s'exprimait M. Paul Buissonneau, lors d'un débat-midi, le 2 mars dernier.

M. Buissonneau habite le Québec depuis 14 ans. Après huit ans de durs labeurs et de recherches soutenues, déçu par nos dramaturges, il composa sa première pièce: **Le Manteau de Galilée**.

Le Manteau de Galilée, fresque dramatique, constitue la présentation contemporaine la plus vraie, la plus sincère de la Passion du Christ. **Le Manteau** nous propose une nouvelle forme de théâtre, un nouvel angle de vision sur le jeu du comédien. L'expression corporelle y devient le noyau, le facteur premier de toute la fresque. Le texte n'est qu'accessoire, le dialogue, que narration.

La représentation en fut donnée le 10 avril 1960, à l'Orphéum. "Ce fut un essai concluant au point de vue visuel," de dire Buissonneau. "Nous le reprendrons à la Place des Arts les 26, 27 et 28 mars." Après avoir dit quelques mots sur le travail accompli par l'Atelier de Théâtre de l'A.G.E.U.M., le conférencier nous entretint sur la situation du théâtre au Québec. "Il faut détruire," a-t-il dit, "l'amorphisme qui règne au sein des gens de théâtre, aussi bien que chez les gens qui vont au théâtre. Le comédien s'ennuie au théâtre parce qu'il ne s'y fait aucune rénovation... comment peut-il dès lors ne pas ennuyer le spectateur? Je comprends les gens qui ne vont pas au théâtre... Les comédiens ne sont souvent que des marionnettes qui font des bons mots. C'est le côté infantile du théâtre qu'on met sur scène chez nous. Il faut aussi détruire la mythologie théâtrale: mythe entretenu autour de certains comédiens par des journalistes à la

plume voyageuse. Il faut redéfier le comédien, lui redonner cet aspect supra-naturel qui existait dans le théâtre de l'antiquité et que l'Allemagne a redécouvert. Il faut surprendre et étonner le spectateur. On doit retrouver l'architecture spatiale afin de redonner au comédien sa grandeur. Il se fait de l'excellent travail en ce sens à l'École Nationale, mais ce ne sont que des balbutiements. J'essaie, pour ma part, de provoquer une forme théâtrale nouvelle: remplacer une phrase par un geste, un éclairage adéquat, une musique appropriée. Rien de plus horripilant que ce besoin de tout expliquer qu'ont nos dramaturges. Ils compliquent tout."

Le théâtre est sorti de l'Église, il doit maintenant y retourner... Il faut que le public retrouve cette foi, ce "spirit" propre au fidèle. Il faut rapporter au théâtre l'atmosphère des cathédrales. Ainsi, seulement, le comédien retrouvera sa Grandeur et le théâtre sa Vérité.

985 lettrés reçoivent une lettre

Chacun des 985 étudiants inscrits à la Faculté des Lettres trouvait dans son courrier de fin de semaine une convocation à une assemblée générale pour jeudi, le 12 mars, à 7 heures 30 minutes du soir. Dans la perspective d'un syndicalisme étudiant authentique, le conseil actuel de l'AEFLUM tente d'obtenir la démocratisation la plus complète possible de son association par les moyens suivants:

1) en s'assurant que TOUS les étudiants de la Faculté reçoivent les meilleurs renseignements possibles,

—quant à la nature de leur association à laquelle ils sont libres d'adhérer (son but, ses objectifs, sa politique...);

—quant aux structures de leur association (les organismes dont elle dispose pour réaliser sa politique);

2) en permettant à TOUS

les étudiants intéressés d'accéder aux postes de commandement de leur association.

Enfin tous les détails quant aux modalités de l'élection ont été communiqués assez longtemps d'avance pour qu'aucun étudiant ne soit empêché d'accéder au poste qui l'intéresse.

Jean-Guy LAUZON

N.D.L.R.: Avant d'aller sous presse, nous apprenons que chacun des postes de l'exécutif est contesté par au moins deux candidats. La campagne électorale permet d'être tapageuse! La semaine prochaine, nous vous donnerons un plus long reportage sur cette démocratisation de l'AEFLUM et sur cette assemblée générale, au cours de laquelle Jacques-D. Girard rendra compte du mandat de son exécutif, en présence de Pierre Marois qui, à son tour, exposera la politique de l'AGEUM.

ASSURANCES GÉNÉRALES

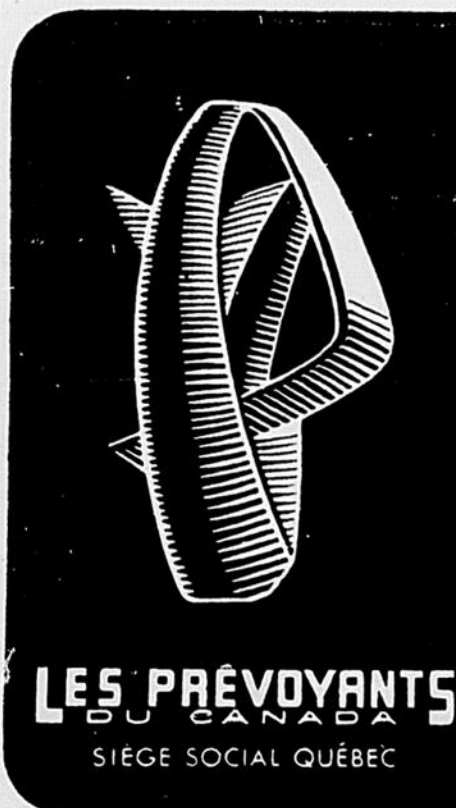
AUTO - INCENDIE - VIE - etc.

ADRIEN ANGERS et FILS Inc.

4009, rue HOCHÉLAGA
Montréal

CL. 5-7795

22^e RAPPORT ANNUEL



1958
\$ 44,278,175.
\$183,878,431.
\$ 9,440,205.
\$ 3,078,710.
\$ 538,234.

NOUVELLES AFFAIRES
ASSURANCES EN VIGUEUR
ACTIF
REVENUS
PAIEMENTS AUX ASSURÉS

1963
\$ 95,326,537.
\$384,577,060.
\$ 18,782,044.
\$ 6,660,359.
\$ 2,023,086.

18 BUREAUX DANS 11 CENTRES IMPORTANTS

QUÉBEC (3) MONTRÉAL (6) SHERBROOKE; RIMOUSKI; CHICOUTIMI; ROUYN-NORANDA; BAIE COMEAU; OTTAWA; SUDBURY; WINDSOR ONTARIO; TORONTO.

DAVID DOCTOR

POUR LES ÉTUDIANTS
EN DROIT

HABIT de GALA

PRIX SPECIAL

\$7.50 (complet)

situé à 5 minutes
de l'université

**5439,
avenue du Parc**

CR. 7-0836

Le Conseil législatif et le bill 60

A 365 jours du ministère de l'éducation

Le fameux et tant attendu "Bill 60", prévoyant la création d'un ministère de l'Éducation au Québec, a franchi sans encombre les trois lectures de l'Assemblée législative. L'Opposition n'a pu faire mieux que de discuter assez longuement les amendements qu'elle proposait.

Cependant, la semaine dernière, l'Union Nationale, profitant d'une confortable majorité de 11 sièges au Conseil législatif (soit 17 sièges, contre 6 libéraux et un siège vacant), réussissait à faire adopter sur votes divisés trois amendements au projet de loi, tandis que deux autres amendements proposés par les Conseillers Unionistes recevaient l'appui des libéraux présents.

Il semble que les nombreuses discussions qui ont entouré la présentation du Bill 60 ont eu pour effet de "réveiller" (au sens propre du terme) les poussiéreux vestiges d'une ténébreuse époque, ces Honorables...? Messieurs du Conseil législatif.

Les cinq amendements adoptés au Conseil, en même temps que le projet de loi lui-même, ont été qualifiés de "mineurs" par les observateurs sur la Colline parlementaire. Ces amendements visent: 1) à réduire le pouvoir d'expropriation du ministre de l'Éducation; 2) à soustraire les secrétaires du Conseil Supérieur de l'Éducation, de ses comités et commissions à l'obligation de déposer dans les archives du ministère de l'Éducation le registre des minutes des délibérations, leurs correspondances et tous les documents en leur possession; 3) à enlever au sous-ministre de l'Éducation le droit d'être membre d'office des comités catholiques et protestants; 4) à placer la déclaration de principes qui constitue le préambule du bill 60 en tête du chapitre qui compose ce projet de loi; 5) et, enfin, à rendre publiques les séances du Conseil Supérieur de l'Éducation.

ATTENDRONS-NOUS UN AN?

Les amendements, en eux-mêmes, ne posent pas de problème. D'ailleurs, là n'est pas notre propos. Cependant, il semble qu'un dilemme se posera lorsque le projet de loi amendé, selon la procédure, reviendra devant l'Assemblée

législative. Le gouvernement Lesage, qui s'était montré intransigeant lors de la première étude du bill 60 à l'Assemblée, voudra sûrement maintenir ses positions. Et le bill devra être retourné au Conseil.

Advenant le cas où les deux Chambres demeurent sur leurs positions, le projet de loi devra attendre au moins un an avant de recevoir la sanction "royale" du Lieutenant-gouverneur. Et le ministère de l'Éducation, qui se doit de servir de tremplin à la révolution et à l'évolution du peuple canadien-français, manquera le départ. Et le Québec verra son retard s'accroître...

Ce dilemme repose donc le problème de la "deuxième Chambre" dans le système parlementaire que nous connaissons. Déjà, des hommes politiques se sont prononcés en faveur de la disparition du Sénat fédéral, du moins dans sa forme actuelle.

L'ARISTOCRATIE A QUEBEC

Le Québec est la seule province à s'être vu imposer par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique une seconde chambre législative, qui, dans le régime parlementaire britannique que nous avons servilement copié, ou plutôt que les "Pères de la Confédération" ont bien voulu imposer aux Canadiens français, se veut représentante de l'aristocratie. Cette aristocratie, qui depuis toujours s'est reconnue le droit sublime de l'autorité, a le devoir d'assurer la destinée de l'État qui ne saurait être menée à bonne fin, entre les mains inexpérimentées des bourgeois et des prolétaires.

Au Québec, cette "seconde Chambre" est formée de 17 personnages, nommés théoriquement "par le lieutenant-gouverneur au nom de la Reine, par instrument sous le grand sceau de Québec" (Art. 72-AANB), mais en réalité par le premier ministre au pouvoir. Également, les partis politiques doivent être représentés proportionnellement au sein du Conseil.

Or, on sait que, présentement, après 25 années d'arrêt dans l'évolution naturelle du Québec sous la tutelle de celui dont la "statue-n'est-pas-montable", le Conseil législatif

est composé de 17 "aristocrates" de l'Union Nationale et de 6 "aristocrates" libéraux. Un siège est vacant. Un "aristocrate" québécois en moins! Le même phénomène pouvait être observé à l'époque de la décadence du libéral Taché. Mais, à l'inverse.

Et ces "aristocrates" sont nommés pour un très long terme. Jusqu'à ce que mort s'en suive. Dieu sait si, à manger et dormir, on peut vivre longtemps.

Le rôle premier de ces Conseillers législatifs en est un de représentation. Ils représentent, théoriquement et en réalité, une autre génération, pour ne pas dire une autre civilisation. Ils sont les représentants, les derniers vestiges (souhaitons-le) d'une "élite dirigeante", d'une "aristocratie" (en réalité, une certaine bourgeoisie plus ou moins bien définie) douée beaucoup plus de finances que de dynamisme ou que d'autres choses.

Ces Honorables Messieurs du Conseil législatif doivent étudier les projets de loi, tous les projets de loi, qui sont proposés par le gouvernement aux deux Chambres, sauf, bien entendu, les bills financiers. Tout projet de loi doit donc être approuvé par les deux Chambres avant de recevoir la "sanction royale" (?)...

L'INEFFICACITE ERIGEE EN SYSTEME

L'exemple que nous offre le dilemme du bill 60 sert à prouver que notre prétendu système bicaméral, deux Chambres législatives, affecte d'une façon importante l'efficacité de notre régime parlementaire. De plus, le fait que notre Conseil législatif soit formé de membres non élus, mais nommés, affecte le caractère démocratique de la forme de gouvernement que nous connaissons.

Or, l'on sait que les valeurs primordiales d'une forme de gouvernement sont son efficacité et son caractère démocratique. Une forme de gouvernement sera d'autant plus appréciée qu'elle sera efficace et démocratique. Et tous les peuples libres recherchent ou prétendent détenir la formule de gouvernement la mieux adaptée, la formule idéale ou pres-

QUE LE CONSEIL DISPARAISSE!

Un État, comme le Québec, qui veut s'affirmer à la face du monde et qui doit combler un retard d'un demi-siècle dans presque tous les domaines, se doit de s'assurer d'un gouvernement avant tout efficace, mais aussi démocratique. Dans la situation actuelle et devant les perspectives qui s'offrent au Québec, il est urgent de lui assurer une autorité efficace, mais non moins démocratique. Une seule mesure logique s'impose: la disparition du Conseil législatif.

Un autre fait milite en faveur de la disparition de cette seconde Chambre. Les penseurs de la politique, les politiciens, reconnaissent que le système de deux Chambres législatives, le bicamérisme, est un moyen de renforcer ou de conserver les éléments conservateurs au sein du gouvernement. Or, tous admettront que l'État du Québec doit aller de l'avant. Et ce, constamment. Le Québec ne peut se permettre un autre quart de siècle de duplessisme. Il ne doit pas laisser la moindre chance de survie aux vestiges de cette triste époque de notre histoire.

Le gouvernement doit agir rapidement afin que le Conseil législatif ne vienne plus entraver l'évolution du Québec.

Le gouvernement devra cependant faire face à un problème important: celui-là même de la suppression du Con-

seil législatif. Le Conseil législatif est inscrit à l'AANB. Il faudra l'amender. Un projet de loi devra être présenté aux deux Chambres.

Le Conseil législatif acceptera-t-il de se suicider? Voilà la question! Le peuple du Québec peut forcer, pousser, ces "vieillards" au suicide en l'exigeant dans un référendum, qu'il se doit de demander au gouvernement.

C'est la solution la plus rapide, la plus efficace, la moins coûteuse. Sinon, il faudra opter pour une solution à trop longue échéance: soit de laisser disparaître le Conseil de mort naturelle, en ne comblant pas les vacances.

C'est une solution coûteuse. L'État du Québec se verrait dans l'obligation de verser des traitements à des gens qui n'en ont pas besoin, pendant plus d'un autre quart de siècle. Les deniers publics méritent un meilleur sort...

Jean MELANÇON

ERNEST ROBERT CIE LTEE

Manufacturier de bagues
DIAMANTS

Importateur de montres
De 30% à 50% d'escompte

6397, rue ST-DENIS

271-8184

MAINTENANT

Revue mensuelle sur faits d'actualité, publiée par les Pères Dominicains en collaboration avec les laïcs. Très intéressante revue pour toutes personnes, surtout pour les intellectuels.

Prix spécial pour l'étudiant:
\$3.50 par an — DU. 7-0373

GALERIE du JAZZ au "CAFE OPERA"

2125, rue de la Montagne
Directement de
"BIRDLAND", New-York
LES DISCIPLES DU JAZZ
Tous les Vendredi — Samedi
Dimanche soirs
à partir du 6 Mars

CAREME 64

Réflexions spirituelles avec monsieur et madame Falisse du Centre belge d'étude et de consultation familiales:

"SPIRITUALITE DE L'AMOUR"

du 9 au 13 mars, à 11.45 hres et 4.45 hres
en H-415 et M-415.

La semaine des facultés de la SANTÉ

Depuis plusieurs mois, les Présidents des Facultés de Chirurgie Dentaire, Médecine et Pharmacie, des Instituts de Diététique et Réhabilitation et de l'École d'Optométrie ont mis sur pied un programme dans le but d'organiser une Semaine de la Santé. L'initiative a été prise par la Faculté de Médecine qui envisageait depuis quelque temps déjà l'élaboration d'un tel programme. Cette semaine aura pour but de promouvoir l'entente et l'esprit de solidarité par une meilleure communication et une connaissance plus complète entre les étudiants des six Facultés.

C'est un fait que beaucoup de nos étudiants connaissent à peine ce qui se passe dans les autres Facultés, tant au point de vue du programme des études, de l'esprit qui règne dans les différents milieux, que des problèmes qui existent entre les Corps professionnels respectifs. Nous considérons que si, déjà à l'Université, nous pouvons établir un échange et un esprit de bonne entente au niveau des étudiants, plus tard dans le milieu de travail, beaucoup d'incompréhensions pourront être évitées et une meilleure coopération sera assurée. Nous travaillons tous, d'une manière ou d'une autre, au service des

gens pour promouvoir leur santé et leur bien-être; chacun dans sa profession aura à contribuer à cette tâche; il nous faut dès maintenant resserrer les liens qui nous unissent et reconnaître pleinement le rôle important que chacun de nous aura à jouer.

Il y a de jeunes facultés comme Diététique, Optométrie et Réhabilitation qui ne sont pas encore parfaitement connues, de telle sorte qu'il est impossible d'estimer à leur juste valeur la part importante qu'elles seront appelées à jouer au service de la Santé publique et de la société. Des distances entre les professions existent encore présentement; il nous semble que si nous prenons conscience de ces problèmes dès maintenant et si nous essayons d'arriver à une entente entre nous étudiants, plus tard dans notre champ d'activité respectif, il nous sera plus facile de comprendre et de résoudre ces mêmes problèmes.

Ceci est un travail considérable et ne pourra logiquement se faire dans cette unique semaine. Mais nous jetons maintenant une base; elle nous permettra de consolider ce projet et de réaliser plus parfaitement d'année en année les buts que nous nous proposons.

La Semaine de la Santé aura lieu du 16 au 20 mars et comportera :

—un Ciné-club à l'Université (M-404), lundi le 16 dans la soirée;

—un Débat inter-facultés à l'Université (M-404), mardi le 17 dans la soirée;

—une Exposition au Centre Social les 17 et 18 mars;

—deux Séances de Documentaires au Centre Social, les 19 et 20 mars midi;

—un Dîner-causerie au Centre Social (5e étage), jeudi le 19 mars au soir.

L'exposition comprendra plusieurs kiosques préparés par les étudiants de six facultés où l'on présentera un aperçu général de chaque profession, avec son curriculum universitaire, ses ouvertures en post-gradué, ses manifestations para-scolaires, etc.

Nous comptons, il va de soi, sur la présence de chacun des étudiants et de chacune des étudiantes des facultés concernées. Il nous faudra montrer notre esprit de solidarité et le degré de dynamisme dont peut faire preuve chacune de nos associations, en face d'une telle organisation. Par une publicité à la fois objective et constructive, tant à l'intérieur du campus qu'à l'extérieur, par le médium des journaux, de la radio et de la télévision, nous voulons faire connaître à tous, étudiants et grand public, les nombreuses ouvertures qu'offrent nos facultés et l'intérêt commun que nous manifestons envers le problème majeur de la Santé publique. Nous espérons que vous, futurs médecins, pharmaciens, dentistes, diététistes, physiothérapeutes et optométristes participerez tous activement à ces manifestations et saurez montrer beaucoup d'initiative et d'intérêt pendant cette semaine qui est la vôtre.

Lorraine PAQUETTE

SEMAINE DU GÉNIE DU 9 AU 13 MARS

Préparée par l'Association des Étudiants de Polytechnique, Inc.

"L'ingénieur au service de l'homme"

Exposition au Grand Salon du Centre Social

- LUNDI :** 4.45 Ouverture officielle de l'exposition au Grand Salon
5.30 Retransmission de l'ouverture sur les ondes de CKVL
8.00 Film
- MARDI :** 12.30 Débat-midi
5.30 Film
8.00 Film
9.00 CKVL-FM diffusera en direct du Grand Salon
- MERCREDI :** Journée des Ingénieurs et des Industriels
12.40 Débat: "Construire un édifice de 15 étages en pleine forêt".
Étudiants — Ingénieurs de l'Hydro-Québec.
5.30 Film
9.00 Diffusion en direct sur les ondes de CKVL-FM
- JEUDI :** 12.45 Film
5.30 Film
7.15 Dîner-causerie avec M. René Lévesque: "Ce que le Québec attend des ingénieurs."
- VENDREDI :** Journée des étudiants des écoles secondaires et des collèges classiques.

Commission des mérites

Tout membre de l'AG — particulièrement les directeurs de comité et les président de faculté — est prié de noter qu'à compter de ce jour, la Commission reçoit les propositions d'attribution des MERITES, qui sont: UN mérite d'or, DEUX d'argent, QUATRE de bronze, CINQ du Conseil de direction.

Les propositions doivent être adressées, SOUS PLI CONFIDENTIEL, comme suit: COMMISSION DES MERITES DE L'AGEUM — a/s Ch. 704, CENTRE SOCIAL (glisser sous la porte en cas d'absence).

Date et heure limites de réception: LUNDI, le 9 MARS 1964 — 2 h. P.M. (Les envois après cette heure seront retournés.)

Le secrétaire de la Commission déposera sur la table du Conseil de direction les recommandations des commissaires, mardi, le 10 mars prochain.

PREMIERE FOIS A L'UNIVERSITE

PIERRE LÉTOURNEAU

avec l'ensemble de Paul Baillargeon

AU MEME PROGRAMME

LA TROUPE DES FEUX-FOLLETS

AU GRAND COMPLET

avec l'orchestre des Feux-Follets

Auditorium de l'Université

SAMEDI, LE 11 AVRIL, 8 HEURES



Décidément, on aurait eu plus de chances dans l'temps du carnaval . . .